



NOUVEAU

**TU ES AYANT DROIT
AUX TRANSPORTS SCOLAIRES
RÉGIONAUX ?**

**Avec Scolaire + (20 €/an)
Tu peux voyager sans limite
sur tout le réseau  cars Région***

*Consultez le détail des lignes éligibles sur www.laregionvoustransporte.fr dans la rubrique inscriptions scolaires.